



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73203>

Département(s) de publication : 09

Annonce n° 25-73203

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Syndicat Mixte Des Stations De Sports Et De Montagnes De La Haute Ariège

À l'attention de : Naudy Alain, Président

Adresse : Regie Sports Montagne Haute Ariège, 13 Rn20, 09250 LUZENAC

Coordonnées :

Téléphone : +33 561646800

Courriel : administration.generale@cc-hauteariege.fr

Adresse internet : <http://www.cc-hauteariege.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://cc-hauteariege.marches-publics.info/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRJ21

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://cc-hauteariege.marches-publics.info/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <http://cc-hauteariege.marches-publics.info/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : EXPLOITATION DU RESTAURANT PANORAMIQUE DE LA STATION DE SPORTS ET DE MONTAGNE DU DOMAINE DU CHIOULA - 09110 IGNAUX

Numéro de référence : DSP Resto Chioula

CPV - Objet principal : 55300000

Type de marché : Services

Description succincte : La procédure : Il s'agit d'une délégation de service public, tel que défini aux articles L. 1121-1 et L. 1121-3 du Code de la commande publique. Le mode de gestion déléguée retenu est la concession de passation utilisée est : la procédure simplifiée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 3120-1 , L. 3126-1 à L. 3126-2 et R. 3126-1 à R. 3126-13 du Code de la commande publique

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : EXPLOITATION DU RESTAURANT PANORAMIQUE DE LA STATION DE SPORTS ET DE MONTAGNE DU DOMAINE DU CHIOULA - 09110 IGNAUX

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55300000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ21

Description des prestations : La procédure : Il s'agit d'une délégation de service public, tel que défini aux articles L. 1121-1 et L. 1121-3 du Code de la commande publique. Le mode de gestion déléguée retenu est la concession de passation utilisée est : la procédure simplifiée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 3120-1 , L. 3126-1 à L. 3126-2 et R. 3126-1 à R. 3126-13 du Code de la commande publique

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/10/2025 et jusqu'au 30/09/2028

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://cc-hauteariege.marches-publics.info/> - Les conditions de visites sont les suivantes : Cette visite facultative aura lieu le MERCREDI 9 JUILLET 2025. Le rendez-vous est fixé à 9h00 devant le bâtiment d'accueil de la station du Domaine du Chioula La transmission des documents par

voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur de l'autorité concédante, à l'adresse URL suivante : <http://cc-hauteariege.marches-publics.info>. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur de l'autorité concédante, dont l'adresse URL est la suivante : <http://cc-hauteariege.marches-publics.info>

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Adresse : 68 rue Raymond Iv, 31068 Toulouse

Coordonnées :

Téléphone : +33 562735757

Télécopieur : +33 562735740

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/06/2025